**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2018**

L’an deux mille dix-huit le Dix-huit Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien Sous Chomérac s’est réuni, sous la présidence de Madame PALIX Dominique, Maire.

**PRESENTS** : Mmes BOUCHET Bernadette – PALIX Dominique – TAVERNIER Delphine – Mrs BASTIDE Alain – FEROUSSIER Jean-Michel - PETERMANN Frédéric - VIGNAL Dominique

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes BROET Sarah – MENIAUD Aline – PALAORO Andréa - PLATZ Cécile - Mrs DAGORN Jean-Luc - MAURY Thierry

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mr PETERMANN Frédéric

**ORDRE DU JOUR** :

* Assainissement brune
* Etude d’impact dossier Les Grads,
* Questions diverses.

----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

En ouverture de séance le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l’unanimité des membres présents.

**Assainissement Brune** : Madame le Maire reprend l’historique du problème du réseau d’assainissement détérioré derrière Brune, le Conseil Municipal, à l’unanimité opte pour la solution qui consiste à réaliser 3 branchements sur le réseau qui passe dans la rue principale

de Brune. L’ancien réseau pourra ainsi être supprimé.

La commune de Saint Lager Bressac propriétaire du réseau a donné son accord pour les 3 branchements. Des coûts de remise en état de la voirie et des trottoirs seront nécessaires.

**Etude d’impact dossier Les Grads** : Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de subvention pour le projet d’assainissement et eaux pluviales de la route des Grads ainsi que la construction d’une nouvelle station d’épuration.

Elle rappelle le coût global des travaux de 2 686 000 € HT.

Pour le dossier de subvention de la Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux (DETR) le décret 2016.892 du 30 juin 2016 instaure l’obligation de réaliser une étude d’impact pluriannuel sur les dépenses de fonctionnement pour tout projet d’investissement exceptionnel dont le montant prévisionnel total des dépenses est supérieur à 150 % des recettes réelles de fonctionnement.

L’étude d’impact est présentée au Conseil Municipal qui en prend note.

**Commission Œuvres sociales** : Suite à la démission de Monsieur ANDRE Pierre, Madame MARIUS siégera à cette assemblée. D’autres personnes seront sollicitées pour étoffer cette commission.

**Plan communal de Sauvegarde** : la réunion de mise à jour de ce document est programmée pour le Mardi 19 Juin à 18 Heures.

**Ordures Ménagères – bacs semi enterrés** : suite à la réponse favorable de notre collectivité pour la mise en place de bacs d’ordures ménagères, la référente pour ce dossier sera

Madame PLATZ Cécile, Adjointe.

**Plan Climat Air Energie Territorial** : Mesdames MENIAUD Aline et PALAORO Andréa sont proposées pour participer aux sessions de travail de ce plan.

**Financement européen du wifi dans les communes** : le Conseil Municipal est favorable à l’idée d’installer des bornes wifi publiques sur la commune permettant ainsi un accès wifi gratuit de qualité et limité dans sa durée d’utilisation. L’appel à projet soutiendra les territoires les plus fragiles ou les moins bien couverts par les réseaux fixes et mobiles.

L’inscription sera réalisée dès l’ouverture du site, 1000 communes seront retenues selon le principe du premier arrivé premier servi.

**Prêt de salle association extérieure à la commune** : Les éléments recueillis ne nous permettent pas de mettre la salle à disposition.

**Marché aux puces** : il se déroulera le 06 Mai prochain dans Brune, une réglementation de la circulation sera nécessaire.

**Fête du Barrés** : elle aura lieu le Dimanche 20 Mai sur le site de la Duranne pour la dernière année, attention les accès seront réglementés. Le matériel nécessaire sera transporté par les élus.

**Cérémonie citoyenne** : une cérémonie citoyenne pour la remise des cartes électorales

aux jeunes gens de 18 ans est organisée le Samedi 21 Avril à 11 Heures 30 en Mairie.

Séance levée à 19 Heures 45.

Fait à ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC le 19 Avril 2018,

Madame le Maire,